
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance ordinaire le :

LUNDI 21 septembre 2026 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville - salle du Conseil Municipal

Ordre du Jour

Adoption du PV du dernier Conseil Municipal

1. Convention de co-gestion de la Réserve naturelle régionale de la Basse Goulandière
Commune de Parigné l'Evêque - Conservatoire des espaces naturels et Région
pour la période 2026-2028
2. Convention de lutte contre les rongeurs aquatiques
3. Administration générale : renouvellement de la convention avec la fourrière
4. Convention de partenariat entre la commune et l'association APA (activité physique adaptée) pour la pratique du sport pour tous
5. Ressources humaines – délibération fixant le nombre de représentants du personnel ainsi que de la collectivité et autorisant le recueil de l'avis des représentants de la collectivité au sein du CST
6. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Exercice 2025
7. Adoption du rapport sur le prix du service public de l'assainissement – Exercice 2025
8. Modification des horaires de l'éclairage public
9. Avenant au marché de travaux relatifs aux travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable
10. Remboursement des frais engagés par les élus dans le cadre de leur mandat
11. Institution de la taxe sur la vacance de locaux d'habitation
12. Finances : décision modificative n°2
13. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
14. Questions diverses.

Le Maire,

Marion BUARD

